

# **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE (AAPC)**

## **GROUPEMENT DE COMMANDES**

### **1. OBJET DU MARCHÉ : Prestations d'entretien et maintenance des installations de détection, d'alarme incendie et d'exutoires de fumée**

La présente consultation fait suite à une procédure déclarée sans suite pour motif d'intérêt général.

### **2. POUVOIR ADJUDICATEUR :** Cette consultation s'effectue dans le cadre d'un groupement de commandes conformément aux articles L. 2113-6 à L. 2113-8 du Code de la commande publique entre les organismes suivants :

- Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération
- Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) Montaigu-Rocheservière.

Le coordonnateur du groupement de commandes est : Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération

Les siège du coordonnateur est situé : 35 avenue Villebois Mareuil – Montaigu - 85607 MONTAIGU-VENDEE Cedex.

Il aura en charge de signer, notifier et exécuter le marché au nom de l'ensemble des membres du groupement.

Tél : 02.51.46.45.45 - Représentant : M. Antoine CHEREAU, Président - Adresse du profil acheteur :

<https://www.marches-securises.fr>

### **3. CARACTERISTIQUES PRINCIPALES :** Fournitures courantes et services.

*Classification CPV (Vocabulaire commun pour les marchés publics)*

50413200-5 : Services de réparation et d'entretien d'installations d'extinction incendie.

### **4. PROCEDURE DE PASSATION :** La procédure de passation utilisée est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

### **5. TYPE ET FORME DU CONTRAT :** Le présent contrat mixte comprend une partie « fixe » forfaitaire annuelle et une partie à bons de commande pour des prestations ponctuelles. La partie à bons de commande est passée en application des articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Elle donnera lieu à l'émission de bons de commande. Le montant maximum de commande est fixé à 25 000,00 € HT annuel. Il sera conclu avec un seul opérateur économique.

### **6. ALLOTISSEMENT :** Il n'est pas prévu de décomposition en lots. Le recours à l'allotissement pourrait non seulement restreindre la concurrence, mais également rendre financièrement plus coûteuse l'exécution des prestations. La mutualisation des besoins des membres du groupement de commandes s'inscrit dans une démarche de simplification, de rationalisation des achats et du suivi technique.

### **7. DUREE / DELAI D'EXECUTION DES PRESTATIONS :** Le contrat sera conclu pour une période initiale d'un an. L'exécution des prestations aura lieu du 01 septembre 2022 au 31 août 2023 inclus. Le contrat est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est de 4 ans. La reconduction est considérée comme acceptée si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 3 mois avant la fin de la durée de validité du contrat. Le titulaire ne peut pas refuser la reconduction.

### **8. VARIANTES « A L'INITIATIVE DES CANDIDATS » :** Aucune variante libre à l'initiative des candidats n'est autorisée.

### **9. VARIANTES « EXIGEES » :** Aucune variante particulière de type prestation supplémentaire éventuelle (PSE) ou prestation alternative (PA) n'est imposée par le pouvoir adjudicateur.

### **10. MODALITES DE FINANCEMENT :** Fonds propres des membres du groupement de commandes. Paiement par mandat administratif sous 30 jours, à compter de la réception de la facture.

### **11. MODALITES DE RETRAIT DU DOSSIER DE CONSULTATION :** A consulter et télécharger gratuitement sur le site [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) (Pouvoir adjudicateur : Terres de Montaigu, Communauté d'agglomération, coordonnées ci-dessus).

### **12. DATE ET LIEU DE REMISE DES OFFRES :** Les offres devront parvenir **avant le lundi 20 juin 2022 à 12h00** sur le profil acheteur [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr).

**13. CONDITIONS DE PARTICIPATION ET CRITERES DE JUGEMENT DES OFFRES** : Les conditions de participation, la liste des documents devant être remis par le candidat, ainsi que les critères de jugement des offres sont précisés dans le règlement de la consultation (RC).

**14. DELAI DE VALIDITE DES OFFRES** : 180 jours à compter de la date limite de remise des offres.

**15. SERVICES OU LES RENSEIGNEMENTS PEUVENT ETRE OBTENUS** :

Renseignement(s) administratif(s) : Service Commande Publique - Tél. : 02 51 46 45 45.

Les candidats pourront également transmettre leur demande de renseignement technique par l'intermédiaire du profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur, dont l'adresse URL est la suivante : <http://www.marches-securises.fr>

**16. SERVICES HABILITES A DONNER DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DELAIS ET VOIES DE RECOURS** : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE NANTES - 6 allée de l'île Gloriette - 44000 NANTES - Tél. : 02.40.99.46.00

**17. INFORMATIONS DIVERSES** : Offre en français et en euro Après examen des offres, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier avec les deux premiers candidats du classement, sous réserve d'un nombre suffisant d'offres correspondant aux besoins du pouvoir adjudicateur.

**18. DATE D'ENVOI DU PRESENT AVIS A LA PUBLICATION** : Le 18 mai 2022.